

Demande de subvention

Vous représentez une association et souhaitez faire une demande de subvention auprès de la mairie de Pierrelaye ? Pour ce faire, téléchargez et complétez le formulaire qui vous concerne : association à caractère sportif, aux activités multiples ou autre. Renvoyez-le accompagné des pièces justificatives nécessaires, au service Vie Associative.

© ?

Coordonnées

Service Vie Associative
46 rue Victor Hugo
95480
Pierrelaye
[01 34 32 31 42](tel:0134323142)
culture@ville-pierrelaye.fr
Infos pratiques

Pour toute demande de subvention auprès du Conseil départemental du Val-d'Oise, veuillez adresser un courriel à subenligne@valdoise.fr.

Horaire d'ouverture du service Vie Associative :

- Lundi : 8h30 - 12h / 13h30 - 17h
- Mardi : 8h30 - 12h / 13h30 - 18h45
- Mercredi : 8h30 - 12h / 13h30 - 17h
- Jeudi : 8h30 - 12h / 13h30 - 17h
- Vendredi : 8h30 - 12h
- Un vendredi sur 2 : 13h30 - 17h

Documents

[Demande de subvention 2024](#)